

Luxembourg, le 3 février 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

*« Le ministère de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse a présenté au printemps 2015 la stratégie « Digital(4)Education ». Cette dernière a été conçue pour adapter l'école aux défis du 21<sup>e</sup> siècle, notamment à un marché de travail sur lequel les compétences numériques seront à court terme de plus en plus estimées.*

*Afin de permettre aux élèves de se familiariser avec les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC), et d'en tirer pleinement profit dans les salles de classe, le ministère a lancé, entre autres, les projets « MathemaTIC » et « Digital classroom ».*

*Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :*

- En ce qui concerne les deux projets susmentionnés, Monsieur le Ministre a-t-il déjà un bilan des premières expériences vécues sur le terrain? Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions ?*
- Etant donné que le ministère a mis à disposition de tous les élèves l'environnement numérique « Office365 », le ministre peut-il m'informer sur le nombre des élèves et des enseignants qui en profitent effectivement ? Qu'en est-il de l'application « MathemaTIC » ?*
- Combien de lycées et d'écoles fondamentales offrent actuellement des « classes Ipad » ? De quels établissements scolaires s'agit-il ?*
- Quels lycées disposent actuellement un journal de classe électronique (type WebUntis) ? Est-ce que le ministère souhaite*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*élargir cette offre à tous les lycées et également aux écoles  
fondamentales ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très  
haute considération.

Gilles BAUM  
Député